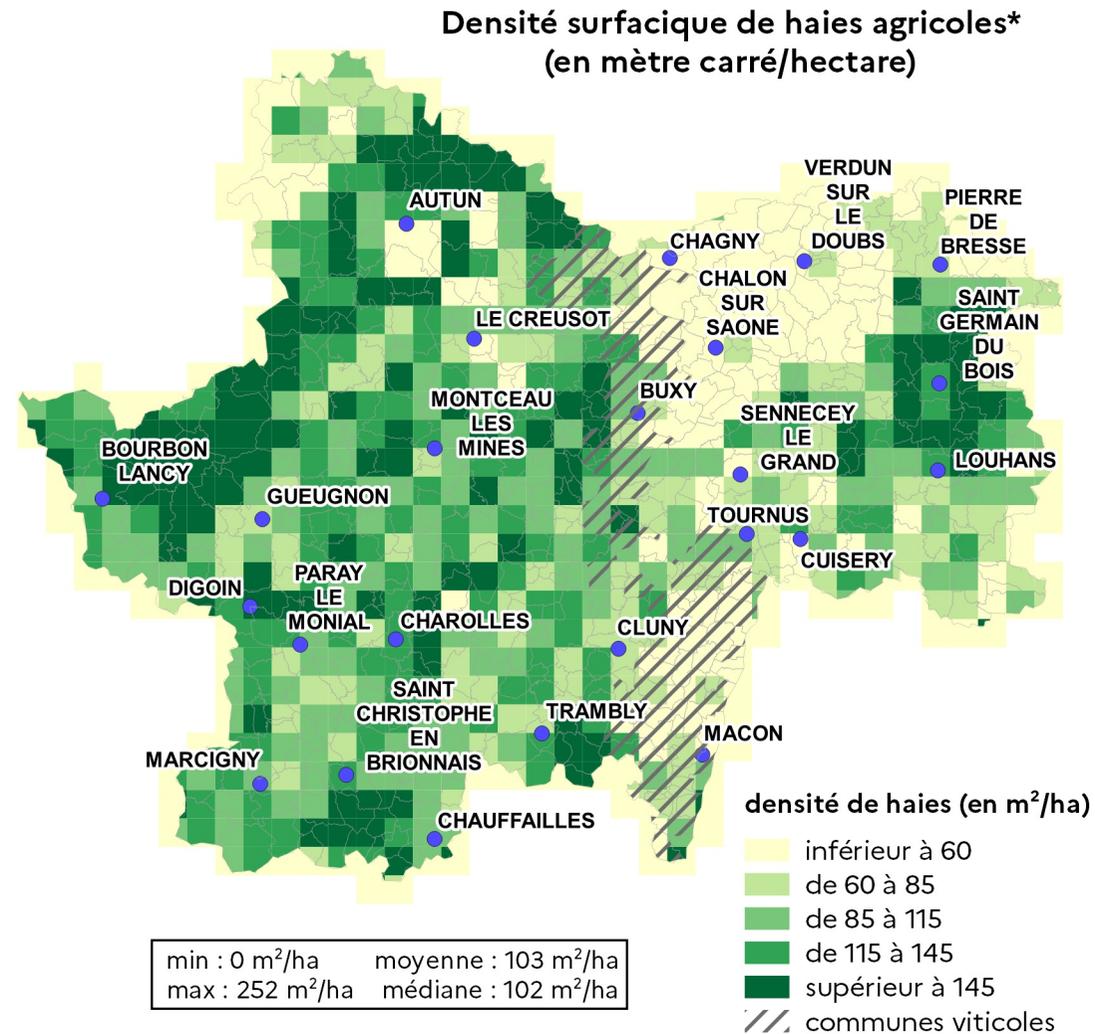
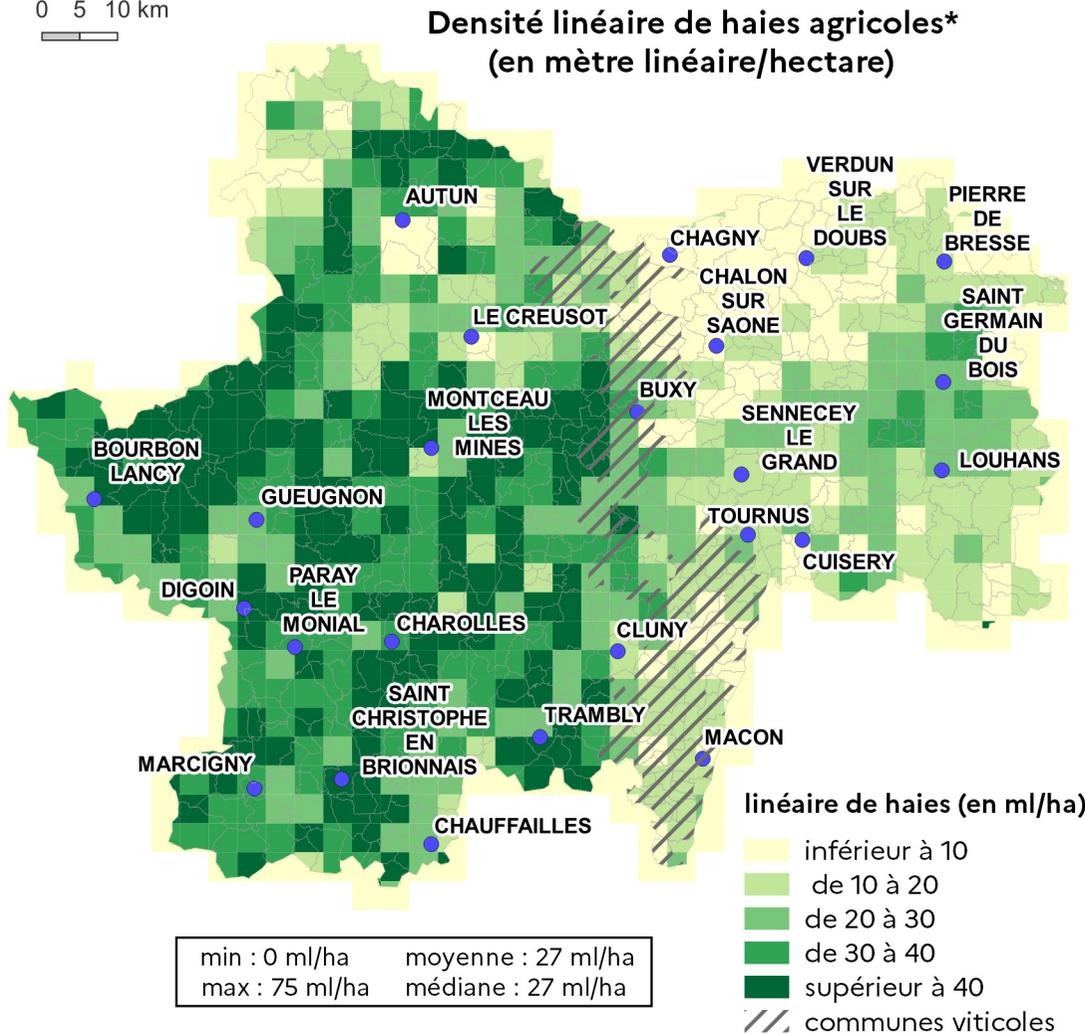
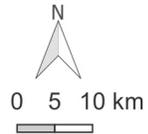


# Département de Saône-et-Loire

## Densités linéaires et surfaciques de haies agricoles

Les données sont issues de la déclaration des exploitants agricoles dans le cadre de la politique agricole commune (PAC 2017).  
 Pour certaines exploitations, viticoles notamment, l'absence de déclaration implique une absence de connaissance des linéaires de haies et bosquets effectivement en place. Les valeurs peuvent à ce titre être sous évaluées.  
 Les secteurs plus ou moins riches en éléments bocagers reflètent en général l'occupation du sol (secteurs d'élevage, de grandes cultures, urbains....).  
 Toutefois, les nuances entre linéaires et densités de haies sont directement liés aux traditions, aux usages mais aussi aux évolutions plus récentes des méthodes d'entretien dans les différentes zones bocagères du département.



\* haies agricoles : haies + bosquets linéaires des surfaces non agricoles (SNA)

Le carroyage utilisé a été confectionné pour être le plus représentatif possible des communes de Saône-et-Loire.  
 Ainsi, chaque maille est d'une surface de 1444 hectares, ce qui correspond à la taille moyenne d'une commune du département.